
 <p>académie Dijon</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Côte-d'Or</p> 	<p>PRECONISATIONS POUR UNE ORGANISATION REUSSIE DES APRES-MIDI</p> <p>dans le cadre des dispositifs départementaux d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans</p>	<p>Année scolaire 2017-2018</p>
--	--	-------------------------------------

Textes réglementaires :

-Loi 2013-595 du 8 juillet 2013 – article L.113-1

- Circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2014, Circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012

- Recommandations pour des conditions d'une scolarisation réussie, note du 16 mars 2015, DSDEN 21

- BO n°30 du 25 juillet 2013 – Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation – Arrêté du 1 juillet 2013

I. CONTEXTE

Depuis les mesures de carte scolaire arrêtées en CTSD du 24 Janvier 2017, tous les dispositifs d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans sont à **temps complet**.

Une mesure qui doit permettre un **fonctionnement optimisé** de ces dispositifs:

- Un service complet à titre définitif des enseignants nommés sur ces postes pour organiser les modalités d'accueil et d'apprentissages de ces jeunes enfants, pour assurer la mise en œuvre et le suivi des actions engagées sur le dispositif : *parentalité, relations avec les partenaires*
- Une organisation pédagogique facilitée au sein des écoles
- Un accueil programmé des enfants les après-midi

II. L'ENSEIGNANT

Il est avant tout un enseignant nommé à temps plein, la durée hebdomadaire des enseignements est de 24 heures. Il participe et coopère au sein d'une équipe pédagogique. Il participe aux APC.

III. PRECONISATIONS POUR UNE ORGANISATION REUSSIE DES APRES-MIDI

- L'espace-temps rendu disponible en début d'après-midi par le moment de la sieste des jeunes enfants (ou bien d'absence) particulièrement dans la première partie de l'année scolaire, doit être mis à profit **prioritairement en direction du dispositif**, de son fonctionnement, de son suivi, en lien étroit avec le projet pédagogique et éducatif qui prévoit explicitement les modalités d'accueil et de participation des parents à la scolarité de leur enfant.
- Néanmoins, le dispositif faisant partie intégrante de l'école, **des actions pédagogiques, en lien avec les axes du projet d'école, peuvent aussi être conduites** avec les autres enseignants, avec les élèves des autres niveaux de l'école (décloisonnements, échanges de service).
- L'organisation du temps peut s'organiser comme suit :
 - **Priorité une : Les relations avec les parents**
 - **Priorité deux : Les relations avec les différents partenaires**
 - **Priorité trois : Une dynamique d'école**

Une dynamique d'école : une réflexion est à envisager à partir du **projet d'école**.

- Réfléchir, mettre en place, proposer des actions précises sur ce que peut apporter le dispositif à l'ensemble de l'école (*développer les ateliers-parents, des matinées « Portes-Ouvertes », les cafés parents destinés à l'ensemble des parents de l'école, continuer les entretiens individuels en PS, MS, GS*).

- Des decloisonnements peuvent être proposés, à hauteur d'une ou plusieurs séances hebdomadaires sur le temps de sieste des tout-petits, ainsi que des échanges de service.

- Annexe 1** : Préconisations sur l'organisation du temps de l'enseignant l'après-midi en fonction des priorités émises
- Annexe 2** : Préconisations sur l'organisation du temps de l'enfant l'après-midi
- Annexe 3** : Proposition de calendrier des rencontres des familles

PRECONISATIONS SUR L'ORGANISATION DU TEMPS DE L'ENSEIGNANT L'APRES-MIDI EN FONCTION DES PRIORITES EMISES (Annexe 1)

- Tenir compte des besoins qui évoluent au cours de l'année.

Période 1	Périodes 2, 3 et 4	Période 5
50 % temps consacré Priorité 1. LA PARENTALITE <i>Entretiens et premiers bilans</i>	30 % temps consacré Priorité 1.LA PARENTALITE <i>Entretiens</i>	50 % temps consacré Priorité 1.LA PARENTALITE <i>Entretiens, bilans</i> <i>Accueil « nouveaux parents »</i> <i>Accueil « nouveaux enfants »</i>
	20% temps consacré Priorité 2. RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES	
25% temps consacré Priorité 2. RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES	50% temps consacré Priorité 3. ECOLE <i>Projet d'école, Décloisonnements, échanges de service</i>	25% temps consacré Priorité 2. RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES
25% temps consacré Priorité 3. ECOLE <i>Projet d'école, Décloisonnements, échanges de service</i>		25% temps consacré Priorité 3. ECOLE <i>Projet d'école, Décloisonnements, échanges de service</i>

- Raisonner en terme **de pourcentage des volumes horaires**.
- En fonction de la **durée du temps scolaire de l'après-midi**, de l'**accueil** des enfants de moins de trois ans au retour de sieste.
- Libre choix de l'organisation de la répartition au sein de l'école

• **Exemples de propositions :**

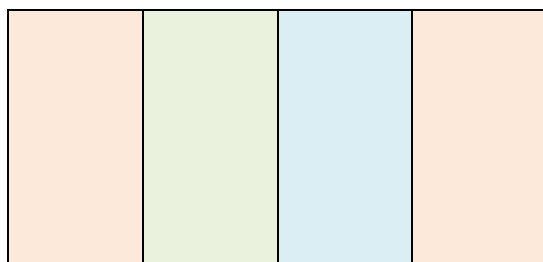
Cas 1 :

- **Priorité 1 :** Parentalité sur deux après-midi
- **Priorité 2 :** Relations avec les partenaires sur un après-midi
- **Priorité 3 :** Décloisonnement sur un après-midi

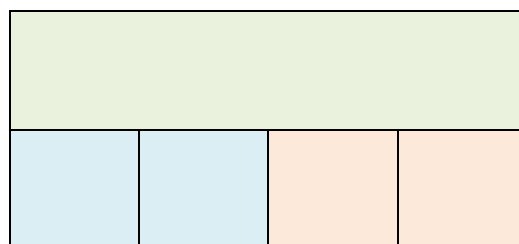
Cas 2 :

- **Priorité 1 :** Parentalité sur deux fins d'après-midi
- **Priorité 2 :** Relations avec les partenaires sur deux fins d'après-midi
- **Priorité 3 :** Décloisonnement chaque début après-midi

Cas 1 :



Cas 2 :



Extraits de la brochure « Nouveaux rythmes scolaires à l'école maternelle-ressources Eduscol - septembre 2015 »	PRECONISATIONS
LA SIESTE	
<p>« Une sieste <u>d'une durée d'une heure trente à deux heures</u> correspond à un cycle de sommeil et permet de se sentir reposé » « On peut parfois être conduit à réveiller doucement un enfant si son sommeil se prolonge trop l'après-midi afin de ne pas compromettre son sommeil de la nuit »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le rythme et les besoins de sommeil des enfants. • Organiser la place des enfants dans le dortoir en fonction de leur rythme de sommeil : <ul style="list-style-type: none"> - les petits dormeurs devront pouvoir sortir facilement, - moduler la luminosité du dortoir. <ul style="list-style-type: none"> • Un enfant dont la famille en fait la demande, doit pouvoir être accueilli à la sieste à l'école : - penser à garder quelques places au dortoir pour ces tout-petits qui arriveront progressivement - réfléchir en équipe à l'accueil le plus adapté (<i>dans le dortoir avec des PS, des MS, dans la classe sur des couchettes mobiles...</i>)
<p>« Un enfant <u>qui ne dort pas au bout de 20 mn</u> doit pouvoir se lever... »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une organisation évolutive de la sieste : En cours d'année, des couchettes peuvent être installées dans la classe pour un court temps de repos et une mise en activité plus fluide d'un groupe d'enfants.
<p>« Un réveil <u>progressif et échelonné</u> peut permettre aux jeunes enfants un accès adapté, à leur rythme, aux activités scolaires de l'après-midi »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un réveil et un lever échelonnés : <ul style="list-style-type: none"> - apprendre aux enfants à se lever sans bruit, - apprendre à devenir autonome pour s'habiller, se chauffer, passer aux toilettes. - apprendre à s'orienter et se déplacer d'un lieu à l'autre, - prévoir le lieu pour se préparer à retourner en classe : s'habiller, s'hydrater, se chauffer... - réfléchir à la surveillance des enfants dans les différents lieux : le dortoir, le passage du dortoir à la classe, la classe.
<p>« Si l'enfant fait la sieste à la maison, l'école peut offrir des créneaux d'ouverture <u>souples, mais définis</u>, afin de lui permettre de profiter du temps d'enseignement qui lui est dû. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les parents à ramener leur enfant après leur sieste à la maison, expliquer l'intérêt de ce temps de scolarité : <ul style="list-style-type: none"> - définir les créneaux d'ouverture en équipe pédagogique, les inscrire au règlement intérieur de l'école, organiser cet accueil (<i>qui va ouvrir la porte ? ...</i>) - parler de cette possibilité dès les premières rencontres avec les familles, essayer de s'organiser entre familles, nourrices pour favoriser ce retour, envisager ensemble les différentes possibilités

LES TEMPS D'APPRENTISSAGE

Niveaux de vigilance

« Des temps forts dans la journée : après 9h00/9h30 et après 15h : augmentation de la vigilance et des capacités d'attention des élèves. »

« Les apprentissages exigeants sollicitant attention et concentration sont proposés sur les temps de plus grande vigilance... en tenant compte d'une capacité moyenne d'attention continue de 5 à 10 mn pour les plus jeunes... »

- Prévoir l'accueil en classe pour un réveil échelonné avec des activités qui permettent à l'enfant d'**entrer tranquillement dans les apprentissages proposés** : regarder des albums, jouer, observer les autres, écouter une histoire, échanger avec l'enseignant, les autres.
 - Apprendre aux enfants qui se lèvent à dire bonjour à la maîtresse puis à se diriger vers une activité autonome.
 - L'enseignant pourra conduire également un atelier dirigé.

- Proposer des apprentissages avec des **modalités de travail variées et organisées** selon un emploi du temps et en respectant le temps d'attention des enfants :
 - prévoir un temps de regroupement de l'ensemble de la classe en cours ou fin d'après-midi variable en durée selon les projets :
 - lecture d'un album
 - ou expression corporelle ou danse
 - ou écoute musicale
 - ou retour et bilan d'apprentissage.
 - ...

LA RECREATION

La récréation

« Après-midi court : pour une durée de classe de 2heures, la récréation n'est **pas** nécessairement utile. »

- **Les 2 - 4ans qui font la sieste ont un après-midi court** donc la récréation n'est pas nécessaire.

Toutefois on peut envisager un temps à l'extérieur pour des activités anticipées dans différents domaines selon les projets :

Exemples : activités physiques (« roule », « glisse », orientation), explorer le monde (jeux d'eau, ramasser des marrons...)

« Après-midi long : une courte récréation en milieu d'après-midi peut être mise à profit **pour organiser l'accueil différé des enfants ayant fait la sieste à la maison** »

- **Les 2 - 4 ans qui se réveillent de la sieste** ne sont pas dans de bonnes conditions pour aller jouer à l'extérieur dès leur réveil.

L'accueil différé des enfants ayant fait la sieste à la maison peut-être envisagé en concertation avec les heures de la courte récréation des 4-6 ans (*présence d'un enseignant pour ouvrir la porte aux familles et contrôler les entrées et sorties*)

PROPOSITION DE CALENDRIER DE RENCONTRES AVEC LES PARENTS (Annexe 3)

L'organisation et le contenu des différents temps de rencontre avec les familles vont permettre une scolarisation réussie des enfants

<p>MARS- AVRIL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les futurs parents de l'existence de ce dispositif spécifique <ul style="list-style-type: none"> - par téléphone, mail, courrier, par voie d'affichage, presse - par l'intermédiaire des différents partenaires (<i>directeurs des écoles, médecin PMI, assistantes sociales, CAF...</i>) - par l'intermédiaire des structures culturelles locales ...
<p>AVRIL- MAI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les parents et les partenaires lors d'un café-parent, de portes ouvertes <ul style="list-style-type: none"> - pour présenter le dispositif, la classe, le projet pédagogique et éducatif, - distribuer une plaquette de présentation ou un livret d'accueil, utiliser des supports vidéos (<i>exemple : capsule vidéo « une matinée chez les tout-petits »</i>)
<p>MAI- JUIN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir chaleureusement l'enfant et ses parents au moment de l'inscription pour faire connaissance <ul style="list-style-type: none"> - <u>expliquer les enjeux</u> de cette première année de scolarisation - <u>présenter l'organisation particulière de la rentrée</u> qui vise à familiariser l'enfant, sa famille avec l'école - <u>possibilité d'organiser de courts temps d'immersion</u> au cours desquels les futurs enfants pourront explorer l'espace (<i>visite de l'école, moments en classe, dans la cour de récréation</i>) - <u>possibilité de prévoir des temps d'échanges</u> avec l'équipe de l'école (PE et ATSEM) afin de créer une image positive de l'école et des futurs moments à vivre
<p>RENTREE DE SEPTEMBRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer les parents pour : <ul style="list-style-type: none"> - organiser un accueil particulier en classe afin d'offrir les conditions optimales qui permettent à l'enfant et à ses parents de mieux appréhender cette période d'adaptation - définir un projet d'accueil individualisé qui engage chacun des partenaires (<i>privilégier un accueil en <u>classe régulier et quotidien</u>, avec des fins de matinées écourtées si besoin</i>)
<p>TOUT AU LONG DE L'ANNEE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer régulièrement les parents, les informer de l'évolution de leur enfant dans les différents domaines d'apprentissage • Organiser des temps de rencontres, d'échanges, des actions : <ul style="list-style-type: none"> - organiser des <u>temps d'échanges</u> sur des thématiques spécifiques (<i>le sommeil, les écrans, l'alimentation, le besoin de jouer, pourquoi raconter une histoire, se promener dans la nature...</i>) - organiser des <u>actions pour impliquer les parents</u> dans la vie de la classe, de l'école (ateliers parents-enfants, invitation d'un parent pour son talent (<i>de cuisinier, de conteur, de bricoleur...</i>)) - organiser <u>des sorties</u> pour fréquenter les structures culturelles et sportives locales adaptées (<i>bibliothèque, médiathèque, piscine municipale, ludothèque...</i>)
<p>EN FIN D'ANNEE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le bilan du projet individualisé de scolarisation de l'enfant avec ses parents, des progrès réalisés
<p>EN FIN D'ANNEE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le bilan qualitatif et quantitatif avec les partenaires